

Vervoort dénonce la complexité institutionnelle

SAMUSOCIAL Le ministre-président a été entendu ce lundi par la commission d'enquête

Les deux hommes forts du gouvernement bruxellois, le ministre-président Rudi Vervoort (PS) et le ministre du Budget Guy Vanhengel (VLD) ont été entendus par la commission d'enquête Samusocial. Pendant cinq heures, les députés les ont interrogés sur leurs responsabilités dans le scandale des jetons de présence. Ont-ils suffisamment agi pour contrôler cette association? Pourquoi n'ont-ils jamais cessé d'augmenter ses moyens, alors qu'un rapport de l'inspection des finances avait soulevé certaines irrégularités dès 2013?

Rudi Vervoort a fourni de longues explications dans un exposé d'une quarantaine de minutes. Selon lui, si le Samusocial a pris tant de poids dans le secteur du sans-abrisme, c'est en partie lié à la complexité institutionnelle de Bruxelles. Pour rappel, le sans-abrisme, matière liée aux personnes, dépend de la Commission communautaire commune (Cocom). Une institution longtemps laissée « en déshérence », selon les mots du ministre-président. « Si elle en avait les moyens, la Cocom aurait toutes les raisons d'entamer une psychanalyse tant elle présente les pathologies de l'enfant non désiré », a-t-il lancé. Un enfant non désiré par son président en personne : rappelons que Rudi Vervoort a récemment proposé de supprimer cette institution qui a reçu des moyens financiers conséquents avec la sixième réforme de l'Etat.

Bref : selon le socialiste, ce désamour pour ce qu'on appelle le « bicommunautaire » explique pourquoi un outil public n'a jamais été créé dans le secteur du sans-abrisme. Il a aussi relevé une « incapacité historique » de l'administration dans l'exercice de contrôles efficaces, une seule personne devant gérer les dossiers de 200 ASBL... La tuyauterie institutionnelle est décidément un grand classique dans les débats bruxellois (en commission sur les tunnels, ce point avait également été longuement abordé).

Sur un plan plus politique, Rudi Vervoort a reconnu le soutien de son parti à l'association : « Je ne vais pas vous dire que le PS n'a jamais soutenu le Samusocial. Il faut l'assumer. »

A ceux qui l'interrogeaient sur les positionnements divergents de Céline Fremault (en faveur de davantage de contrôles) et de Pascal Smet (plus réticent), le ministre-président a répondu en cautionnant la ligne de ce dernier (comme quoi il s'agissait d'une stratégie de négociation) : « Si on veut tout, on n'a rien. »

Globalement, l'audition de l'élu PS n'était pas à haut risque : Céline Fremault (CDH) a déclaré la semaine passée qu'il ne s'était jamais opposé à contrôler davantage le Samusocial. Le ministre-président a également joué un rôle certain dans la démission d'Yvan Mayeur du mayorat de la Ville de Bruxelles.

« Il y a une école d'Evere aujourd'hui. Brouillard et bonhomie »

ALAIN MARON, DÉPUTÉ ECOLO

Quant à Guy Vanhengel, le ministre VLD, pas vraiment en première ligne dans le dossier, il jouait carrément sur du velours. En tant que ministre du Budget, c'est lui qui a commandé le rapport de l'inspection des finances en 2013. « Rien que le fait qu'il ait existé permet de faire progresser le système financier et la gestion de la maison », a-t-il assuré. Certains se sont questionnés sur l'augmentation incessante de moyens accordés à l'ASBL. Guy Vanhengel a expliqué que la petite ASBL s'était développée car ses actions de terrain étaient appréciées par le public, et donc par le politique. Il a aussi assuré que la gestion budgétaire d'une activité aussi liée aux crises et à l'urgence était loin d'être

simple. Et que « le Samusocial demandait toujours plus, mais faisait toujours plus aussi ».

L'opposition n'a visiblement pas été convaincue par les prestations des ministres. Les écologistes ont regretté l'« inflation incroyable du budget » pour l'accueil d'urgence des sans-abri, alors qu'il existe des solutions structurelles moins chères. Les verts restent aussi sceptiques sur « l'art de tout dépolitiser de Rudi Vervoort » : « Imagine-t-on une telle autonomie et autant de moyens si l'ASBL Samusocial avait été 100 % libérale ou CDH ? »

Plus globalement, Alain Maron, député Ecolo, a résumé ces auditions comme suit : « Il y a une école d'Evere aujourd'hui (la commune d'origine des deux poids lourds du gouvernement bruxellois, NDLR). Brouillard et bonhomie. » Mathilde El Bakri (PTB) a pour sa part commenté : « Trois heures d'auditions de Rudi Vervoort. Résultat ? Rien, à part l'art de tourner autour du pot... » Si aucune révélation majeure n'a eu lieu ce lundi, le rôle du PS sera encore longuement scruté par les commissaires lors des prochaines réunions. Charles Picqué et Laurette Onkelinx seront entendus (lire ci-contre). ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

AGENDA

Onkelinx et Picqué seront entendus le 22 septembre

Le bureau de la commission d'enquête s'est réuni avant la séance de lundi. Il s'est mis d'accord sur l'organisation de la suite des travaux. Ce vendredi, les commissaires entendront les représentants de l'administration de la Cocom (commission communautaire commune). C'est cette institution qui a octroyé de nombreux subsides au Samusocial. Des administrateurs de l'ASBL (autres que les membres du bureau controversé dirigé par Pascale Peraita et Yvan Mayeur) seront également auditionnés. Il est notamment question de Jean Spinette et d'Isabelle Kuntziger. Le vendredi 22 septembre, place à Charles Picqué, ministre-président de la Région bruxelloise jusqu'en mai 2013 ainsi qu'à Laurette Onkelinx, cheffe de la Fédération bruxelloise du PS.

A.-C.B.